

## PROCES VERBAL

### Mairie FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **jeudi 31 août 2023** à 20 h 30 sous la présidence de Jocelyne EUVRARD, Maire.  
Secrétaire de séance : Nathalie NICOLAS

Excusés : LONGIN Thierry, GUILLAUME André et HAURY Mickaël

#### Le Conseil Municipal :

- Désigne un secrétaire de séance : Nathalie NICOLAS,
- Approuve à l'unanimité le procès-verbal du précédent conseil en date du 20 juillet 2023,
- Délibère et accepte à l'unanimité de rembourser une facture orange à Madame Le Maire,
- Délibère et adopte à l'unanimité le RPQS 2022 (rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2022),
- Prend connaissance et délibère favorablement pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention au département au titre de la répartition des amendes de police concernant les travaux de d'aménagement de la Rue du Bourg destinés à la sécurité des piétons,
- Prend connaissance et accepte de vendre à un administré une partie d'une parcelle communale située route de Charnay,
- Délibère et accepte le transfert de la pleine propriété d'une stèle appartenant à la commune de Frangy en Bresse à l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne,
- Délibère et accepte à l'unanimité la validation de la phase APD du projet de création de la chaufferie bois et la phase optionnelle,
- Prend connaissance et délibère favorablement pour le dépôt d'un dossier de demande de subvention à l'ONACVG au titre d'un projet de création d'un mémorial,
- Délibère et accepte à l'unanimité le passage à la gestion des flux avec l'OPAC,
- Délibère et accepte la modification du budget principal,
- Délibère et décide de vendre la parcelle AS-340 viabilisée située Route de Charnay,
- Fait un point sur l'accueil de loisir de cet été à Frangy en Bresse : entre 40 et 50 enfants étaient présents,
- Fait un point sur les travaux du logement situé au 1G rue du Bourg,
- Entend que les travaux concernant l'accès du terrain, de football vont démarrer prochainement,
- Présente le RPQS du Syndicat de la Seillette,
- Etudie et refuse la demande d'un administré pour la construction d'une plateforme sur le domaine public,
- Fixe la prochaine réunion de conseil au jeudi 05 octobre 2023.

Le Secrétaire

